

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

I.1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2022/A03M22CE/1

I.2-Opérateur

I.3-Nom et adresse de l'opérateur :

NIMAPLANTS
6168 chemin de la Carreirasse
30132 CAISSARGUES

I.4-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

I.5-Activité :

Production

I.6- Catégories de produits :

Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autres matériel de reproduction des végétaux

Méthode de production :

- production biologique, sauf durant la période de conversion
 production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Végétaux et produits végétaux :

Plants et semences potagers, à l'exclusion des semences de betteraves
(Plants maraichers, Plants de plantes aromatiques, Plants gréffés)

Biologique

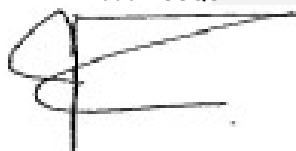
Le présent document a été délivré sur la base de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (CE) n°848/2018, et le cas échéant du cahier des charges français homologué. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités, conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

« seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certification-bio.fr/certificats/> fait foi. »

I.7-Date et lieu

Le 23/12/2022, ANNECY

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



I.8-Certificat valable

Du 09/11/2022 Au 31/12/2023

II.8-Accréditation



ACCREDITATION n° 5-0539 -

Liste des sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr
<https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf>

CERT R4/Version 20221129